

ANNEXE C
AFFECTATION DANS LES COLLÈGES REP+, LES EREA ET ERPD
– RENTRÉE 2027

L'affectation des personnels de direction dans les collèges Rep+, EREA et ERPD donne lieu à un **recrutement sur profil, distinct du mouvement général**, dans le respect des lignes directrices de gestion ministérielles et du décret statutaire régissant les personnels de direction notamment s'agissant de la stabilité sur poste. Il s'effectue selon un calendrier et des modalités spécifiques décrites ci-après.

1. Modalités de recrutement

Le recrutement s'effectue à partir de la publication des postes vacants de chef d'établissement et de chef d'établissement adjoint par les recteurs d'académie sur le site Choisir le service public et sur les portails intranet académiques (PIA).

Les fiches de postes indiquent précisément les caractéristiques et le contexte des établissements et les compétences attendues.

Le dossier spécifique de candidature figurant ci-après doit être dûment complété et **obligatoirement accompagné** d'une lettre de motivation, du dernier compte rendu d'entretien professionnel et d'un *curriculum vitae*, téléchargeable sur le site www.education.gouv.fr.

La lettre de motivation doit notamment indiquer les acquis de l'expérience professionnelle de l'agent les plus significatifs ainsi que sa motivation pour exercer dans ces établissements spécifiques.

Un dossier de candidature dans un collège Rep+, un EREA ou une ERPD doit être constitué par académie demandée. Le nombre de vœux est limité à cinq par académie (postes de chef d'établissement et, le cas échéant, de chef d'établissement adjoint). Ces vœux doivent obligatoirement porter sur des établissements précis.

Chaque dossier de candidature doit être transmis au recteur de l'académie d'origine de l'agent par la voie hiérarchique.

Ce dernier émet un avis motivé sur l'aptitude de l'agent à exercer des fonctions dans un collège Rep+, un EREA, ou une ERPD. Il adresse ensuite, dans les délais indiqués sur le calendrier spécifique, les dossiers complets à chaque recteur des académies d'accueil.

Les recteurs des académies d'accueil transmettent aux candidats l'accusé de réception figurant en dernière page du dossier de candidature spécifique.

Les recteurs des académies d'accueil après une éventuelle présélection reçoivent les candidats pour un entretien au cours duquel ils vérifient les motivations de l'agent et les informent de la nature et des exigences du ou des postes.

2. Calendrier du mouvement spécifique Rep+ et EREA/ERPD

1	Déclaration des intentions de mobilité	Du lundi 7 septembre au vendredi 18 septembre 2026
2	Consultation dans Mon portail RH des postes vacants et des postes dont le titulaire a déclaré une intention de mobilité	Du mardi 13 octobre au mardi 3 novembre 2026
3	Publication sur Choisir le service public et sur les PIA des fiches de postes vacants et susceptibles d'être vacants dans les collèges Rep+ / EREA / ERPD	
4	Date limite de transmission par les agents de leur dossier de candidature aux recteurs des académies d'origine	Le lundi 30 novembre 2026
5	Envoi des accusés de réception aux candidats par les recteurs des académies d'accueil	Dès réception des dossiers
6	Entretiens avec les recteurs des académies d'accueil et inscription de leurs avis sur les dossiers	Au plus tard le vendredi 26 février 2027
7	Résultats de la première phase du mouvement	Mercredi 7 avril 2027
8	Publication des fiches de postes nouvellement vacants sur Choisir le service public et sur les PIA	Jeudi 15 avril 2027
9	Date limite de transmission par les agents de leur dossier de candidature aux recteurs des académies d'origine (Phase 2)	Jeudi 22 avril 2027
10	Entretiens avec les recteurs des académies d'accueil et inscription de leurs avis sur les dossiers	Au plus tard le vendredi 14 mai 2027
11	Résultat de la deuxième phase du mouvement	Mercredi 2 juin 2027
12	Publication des fiches de postes nouvellement vacants sur Choisir le service public et sur les PIA	Mardi 8 juin 2027
13	Entretiens avec les recteurs des académies d'accueil et inscription de leurs avis sur les dossiers	Au plus tard le jeudi 24 juin 2027
14	Résultat de la troisième phase du mouvement	Jeudi 8 juillet 2027

ANNEXE C
RECRUTEMENT DANS UN COLLÈGE REP+, UN ÉREA OU UNE ERPD
- DOSSIER DE CANDIDATURE (1/2) -

COLLÈGE REP+ : SUR POSTE DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ☐ SUR POSTE DE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ADJOINT ⁽¹⁾ ☐

DIRECTEUR D'ÉREA ⁽¹⁾ ☐ - **DIRECTEUR D'ERPD** ⁽¹⁾ ☐

ACADÉMIE D'ORIGINE :
ACADÉMIE SOUHAITÉE :
NOM D'USAGE (en majuscules) :

Prénom :

Nom patronymique :

Date de naissance :

N° de téléphone :

Coller une photo

EMPLOI ACTUEL ⁽²⁾ : _____

ÉTABLISSEMENT ⁽³⁾

N° établissement

--	--	--	--	--	--	--	--

Nom et adresse :

Commune :

N° de téléphone :

Email :

Êtes-vous actuellement en délégation rectorale : oui ☐ non ☐

Si oui, sur poste de : chef ☐ adjoint ☐ dans quel établissement (indiquer le nom de l'établissement, la commune et le département) :

CATÉGORIE ⁽⁴⁾ :

LOGÉ : oui ☐ non ☐

si oui, nombre de pièces :

établissement REP+ : oui ☐ non ☐

internat : oui ☐ non ☐

SITUATION DE FAMILLE

Célibataire ☐ Pacsé/e ☐ Marié/e ☐ Divorcé/e ☐ Veuf/ve ☐

Renseignements concernant le conjoint :

Nom : Prénom : Né/e le : J | _ | _ | M | _ | _ | A | _ | _ |

Exerce-t-il/elle une activité ? oui ☐ non ☐ secteur public ☐ secteur privé ☐ autre ☐ retraité/e ☐

Profession :

Lieu d'exercice : Département :

Si agent de l'éducation nationale

Corps / Grade :

Discipline :

Etablissement d'exercice : Commune :

Département :

Renseignements concernant les enfants à charge (moins de 20 ans) :

date de naissance	nom	prénom

ADRESSE PERSONNELLE

n° et rue

code postal : | _ | _ | _ | _ | commune :

adresse électronique :

n° téléphone mobile ou fixe :

ANNEXE C
RECRUTEMENT DANS UN COLLÈGE REP+, UN EREA OU UNE ERPD
- DOSSIER DE CANDIDATURE (2/2) -

NOM et Prénom du candidat :

VŒUX

rang	code RNE	nom de l'établissement	commune
1			
2			
3			
4			
5			

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un curriculum vitae et une lettre de motivation.

ENGAGEMENT : J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur les documents ci-joints et je m'engage à accepter tout poste correspondant à un vœu exprimé sur ce document.

J'ai bien noté que si ma candidature est retenue pour l'un des vœux formulés ci-dessus, mon éventuelle demande de mobilité au mouvement général est annulée.

Fait à le Signature :

AVIS DU RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ORIGINE

sur la capacité du candidat à exercer dans un collège REP+ ☐

sur la capacité du candidat à exercer les fonctions de directeur d'EREA ☐ / d'ERPD ☐

Date :

Signature :

AVIS DU RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'ACCUEIL ⁽⁵⁾

sur la capacité du candidat à exercer dans un collège REP+ ☐

sur la capacité du candidat à exercer les fonctions de directeur d'EREA ☐ / d'ERPD ☐

Date :

Signature :

(1) mettre une croix dans une des quatre case(s) - en cas de candidatures multiples, établir un dossier par académie

(2) en qualité de titulaire (3) affectation ministérielle (4) renseigner par 1, 2, 3, 4 ou 4EX (5) à remplir uniquement si différent du recteur de l'académie d'origine

ANNEXE C
RECRUTEMENT DANS UN COLLÈGE REP+, UN EREA OU UNE ERPD

ACCUSÉ DE RÉCEPTION À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT AU CANDIDAT par courriel

Je soussigné (cachet du service gestionnaire de l'académie d'accueil) :

atteste avoir reçu en date du (indiquer la date) :

le dossier de candidature de Monsieur/Madame :

à un poste en collège REP+ ☐

à un poste de directeur d'EREA ☐

à un poste de directeur d'ERPD ☐